

Réhabilitation du terrain CEA de l' **Ile Verte**

Informations recueillies et diffusées par le Groupe de Travail "contrôles et suivi des sites du Bouchet" présidé par M. FAYOLLE, Maire d'Itteville.



Ce terrain d'une superficie de 1900 m², situé sur la commune de Vert-le-Petit le long de la route D17, parcelle 943, a été entièrement restauré conformément aux engagements pris (voir note d'information de la CLI n°1 de mars 2000), en respectant les exigences de réhabilitation définies par le Groupe de Travail de la CLI.

Organismes et associations membres du groupe de travail de la CLI ayant défini les niveaux de réhabilitation et suivi les opérations :

- Conseil Général de l'Essonne
- Elus d'Itteville, Vert-le-Petit, Ballancourt
- Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE/Essonne)
- Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants (OPRI)
- Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN)
- Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRII-RAD)
- Essonne Nature Environnement
- Centre d'Etude, de Métrologie des Rayonnements nucléaires et de Dosimétrie (CEMRAD)
- CEA Saclay



Travaux réalisés

- enlèvement des dalles de béton (gravats légèrement positifs envoyés au CEA Saclay),
- cartographie radiométrique précise de l'ensemble du terrain,
- établissement des exigences de réhabilitation du site,
- carottages dans le sol et analyses radiologiques,
- détermination des zones devant être nettoyées au regard des spécifications imposées,
- enlèvement de 88 m3 de terres et entreposage au CEA Saclay,
- contrôles radiologiques par un organisme indépendant mandaté par la CLI (CEMRAD/Limoges),
- remise en état du terrain.

Résultats

- Aujourd'hui ouvert au public, ce terrain ne présente aucun risque ni pour l'environnement, ni pour la population.
- Un rapport de synthèse sur l'ensemble des travaux réalisés est disponible sur demande au secrétariat de la CLI.

Devenir du terrain :

Ce terrain totalement réhabilité est cédé par le CEA au Conseil Général de l'Essonne. Il complètera les espaces naturels protégés paysagers du département dans ce secteur. Le rapport de synthèse est joint à l'acte de cession.

• Pour toute information sur la CLI, contacter la Direction de l'Environnement du Conseil Général de l'Essonne
tél. : 01 60 91 97 05

• Pour toute information sur les travaux relatifs à l'Île Verte, contacter le CEA Saclay
tél. : 01 69 08 57 66